



Limousin

LO LIGAM Lettre d'information #13

Été 2020

// Les tomates sont arrivées !

© Collet Véronique - Photolim87

SOMMAIRE

P.1 | ÉDITO

P.2 | UN NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2020

P.3 > P.5 | ACTUALITÉS DE L'ASSO

> P3. Nouvelles de la ferme des Sailles

> P3. L'accompagnement des projets agricoles

> P4. Chauds les marrons

> P4. En direct des locaux de Terre de Liens à Limoges

> P4. Sortie de la 1^{re} newsletter Nouvelle-Aquitaine

P.5 | L'ARTIFICIALISATION DES TERRES À LIMOGES ET EN LIMOUSIN

P.6 | PRISE DE RECUL

> Loi foncière : le temps presse

> Covid19 et souveraineté alimentaire

P.7 | PAROLE À UN BÉNÉVOLE

> Retour sur 1 an en CDPENAF

P.8 | AGENDA 2020

P.8 | ZOOM JOURNÉE NATIONALE DES BÉNÉVOLES DANS LE GARD

ÉDITO

TOUJOURS MOBILISÉS POUR DÉFENDRE LES TERRES AGRICOLES

// Philippe Segard, administrateur à Terre de Liens Limousin

L'année 2020 a démarré en fanfare avec un nombre d'adhérents record et le lancement réussi de la campagne d'acquisition de notre septième ferme : la ferme des Sailles au Vigen (87).

Puis patatras, tout se fige avec l'arrivée du confinement causé par la Covid 19. Nos salariées sont cloitrées chez elles ainsi que tous les acteurs de notre association. Fort heureusement, nous avons rapidement réagi (merci Internet) et nous avons repris tout ce que nous pouvions faire par l'intermédiaire de cet outil magique.

En vrac : nous avons concrétisé la déduction fiscale pour les adhésions à compter de l'année 2020, organisé une réunion du Conseil d'Administration par visio-conférence, poursuivi la collecte pour la ferme des Sailles, continué le travail dans nos commissions de travail, et surtout : nous avons organisé notre AG dématérialisée.

Nous nous sommes aussi investis dans le débat public, sur la future nouvelle loi foncière, ou à la commission CDPENAF (*voir article en p.7*). Ceci met en lumière que nous devons acquérir des connaissances sur l'aménagement des territoires afin de consolider nos arguments pour défendre nos terres agricoles.

A ce titre, nous invitons tous nos adhérents à s'impliquer sur leurs territoires, à participer avec leur collectivité locale à l'élaboration et au suivi des PLU, en s'engageant dans une commission municipale ou autre collectivité en rapport avec la protection des terres agricoles.

Nous vous encourageons, à ce titre, à utiliser l'outil Parcel (<https://parcel-app.org/>), le logiciel développé par Terre de Liens.

LO LIGAM, la lettre d'information de l'association Terre de Liens Limousin N°13, ÉTÉ 2020

Collaborateur·rices : Capucine Godinot, Catherine Rigondaud, Pierre Rigondaud, Pierre Texier, Philippe Maréchal, Marie-Christine Girault, Philippe Segard, Claudine Coudert, Christine Fouilloux et Anne Lebec.

Crédits photos : TDL Limousin, Photolim87, P Texier et J Tronchet



UNE ÉQUIPE DE
11
ADMINISTRATEURS
& ADMINISTRATRICES
ÉLUES

Comme vous le savez, Terre de Liens Limousin a organisé, exceptionnellement cette année 2020, son **Assemblée Générale** en ligne. Sur les 161 électeurs inscrits (adhérents à jour de leur cotisation au 10/05/2020), nous avons enregistré **91 votes**, soit un taux de **56% de participation**.

L'ensemble des rapports (rapport moral, rapport d'activité et financier 2019, les orientations 2020 ainsi que le budget prévisionnel 2020) a été validé à l'unanimité.

Ces votes nous ont aussi permis d'élire les **11 nouveaux administrateurs et administratrices de Terre de Liens Limousin** pour 2020-2021.

Depuis son élection, le Conseil d'Administration s'est déjà réuni deux fois, en visio-conférence, lui permettant :

- d'élire les nouveaux mandats (représentants à la Fédération nationale, Nouvelle-Aquitaine, trésorier, co-président.e etc)
- de se mettre d'accord collectivement sur le fonctionnement pour l'année à venir
- de présenter les différentes commissions de travail
- de fixer le calendrier des réunions à venir

LES ORIENTATIONS 2020

L'année 2020 est exceptionnelle compte tenu de l'épidémie de COVID-19 et du confinement. Aussi Terre de Liens Limousin a dû revoir ses ambitions et mettre des priorités de travail.

Il est possible de les relire dans le document « Orientations 2020 » disponible sur le site web.

Cela ne signifie pas que les autres actions sont abandonnées mais qu'elles seront ralenties ou arrêtées et reprendront progressivement à partir de 2021.

LES VISAGES

DES 11 ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES

Voici la nouvelle équipe élue pour 2020-2021. De 25 à 70 ans, encore étudiant ou à la retraite, d'horizons divers et habitant pour la plupart en Haute-Vienne (merci à Bruno qui représente la Corrèze !). Ils ont été élus à la dernière Assemblée Générale de Terre de Liens Limousin.

De gauche à droite, en première ligne : Bruno Beltzer, Aurélie Brunet Goltrant, Sylvain Clément, Denis Huret. Sur la 2^e ligne : Vincent Laroche, Freddy Le Saux, Chantal Lajouanie, Michel Regeasse et en 3^e ligne : Catherine Rigondaud, Pierre Rigondaud et Philippe Segard.

Adhérents, adhérentes, vous êtes les bienvenu·e·s aux réunions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration ouvre ses portes à tous les adhérents qui souhaitent assister à ses réunions.

Organisation et calendrier 2020-2021 : alternance entre réunions en visio-conférence et en présentiel (dans chaque département)

- 31/07 de 10h à 12h30 : en visio
- 11/09 de 10h à 17h : présentiel en Corrèze
- 23/10 de 10h à 12h30 : en visio
- 04/12 de 10h à 17h : présentiel en Creuse
- 15/01 de 10h à 12h30 : en visio
- 26/02 de 10h à 17h : présentiel en Haute-Vienne
- 12/03 de 10h à 12h30 : en visio
- AG le 28 mars en présentiel au château de Ligoure, le Vigen (87)
/ à confirmer pour le lieu



Retrouvez le trombinoscope complet sur notre site web.

DES NOUVELLES DE CLAIRE ET GAEL

SUR LA FERME DES SAILLES

Aux dernières nouvelles, le blé avait été semé aux Sailles. C'était au printemps. Plusieurs mois se sont écoulés depuis.

Il y a eu le confinement, période pendant laquelle Claire et Gaël (aidés régulièrement par leurs famille et amis) ont lancé le « grand nettoyage » de la ferme en vue des travaux qui arrivent (dalle de la grange pour accueillir le fournil, meunerie etc).

Le blé a continué à pousser. Il sera moissonné fin juillet ; l'objectif étant de pouvoir commencer à vendre le pain en novembre.

Côté vente, ils ont prévu dans un premier temps de créer des partenariats avec 2 AMAP : l'AMAP à Solignac ainsi que les Jardins de Pagnac à Verneuil-sur-Vienne.

Et ce n'est pas tout : ils projettent d'implanter dans l'année plus de 500m de haies et de créer une mare proche du maraîchage avec l'association Prom'Haie. Au-delà de l'effet « brise vent », c'est une manière pour eux de favoriser la biodiversité sur la ferme.

Plus d'infos sur la ferme des Sailles, 7^e ferme en cours d'acquisition par Terre de Liens Limousin : terredeliens.org/les-sailles.html

LES CHIFFRES CLÉS

120 952 € collectés

83 souscripteurs

ACTUALITÉS

SOUSCRIRE DES ACTIONS

La souscription d'actions de la Foncière est actuellement interrompue (à compter du 1er juillet 2020). La Foncière est dans l'attente du visa de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) pour pouvoir continuer à collecter de l'épargne solidaire. La décision de l'AMF est retardée par les incertitudes fiscales qui demeurent suite à la loi de finance pour 2020 dont certains décrets d'application ne sont pas encore parus.

Plus d'infos :

<https://terredeliens.org/epargner-solidaire-et-utile.html>

L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS AGRICOLES

// Capucine Godinot, salariée de Terre de Liens Limousin

Chaque année nous sommes sollicités pour accompagner des projets agricoles sur le volet foncier : nous mettons en contact des gens qui cherchent une ferme et d'autres qui en proposent, leur prodiguons des conseils et des contacts de structures partenaires ou de personnes ressources. Il faut savoir que la majorité des personnes que nous accompagnons ne sont pas issues de la région et sont friandes... de liens !

Lorsqu'une installation se profile, nous visitons la ferme avec le candidat s'il envisage d'en demander l'acquisition par Terre de Liens. Chaque année nous visitons ainsi cinq à dix fermes. Toutes ne feront pas l'objet d'une acquisition pour des raisons externes à notre mouvement - refus des banques, changement d'avis du propriétaire, concurrence, abandon du candidat...- ou internes si le dossier est jugé non recevable au regard de nos valeurs ou de nos contraintes.

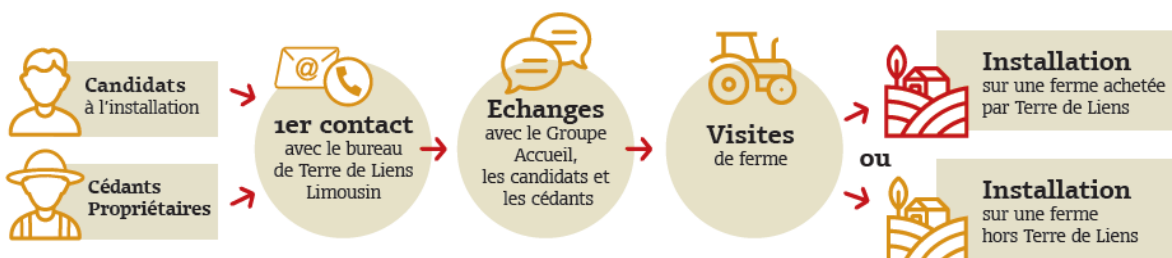
Par exemple, depuis le début de l'année nous avons visité puis écarté deux projets d'acquisition de fermes, l'une laitière et l'autre maraîchère. Quatre projets sont en cours d'étude, pour du porc plein air, un élevage caprin, du maraîchage et des grandes cultures.

Ces visites qui associent des bénévoles, le propriétaire, le candidat et quelque fois d'autres partenaires, sont toujours une source d'inspiration enthousiasmante !



© TDL Limousin

Légende · Visite d'une ferme en Haute-Vienne



Légende · Les étapes de l'accompagnement à l'installation agricole par Terre de Liens Limousin
3

CHAUDS LES MARRONS !

// Pierre Rigondaud, référent de la ferme des Nègres



Légende · Les savons, baumes et pommades de Luz

La remise en état de la maison d'habitation de la ferme des Nègres est pratiquement terminée. Bénédicte, Luz, Julien et Sébastien y sont maintenant installés. Ils ont constitué le GAEC des Marrons chauds et travaillent d'arrache-pied pour mettre en place petit à petit leurs productions.

Les poules pondeuses sont installées dans les poulaillers en douglas construits par les fermiers, et les œufs sont en vente depuis mars. Les plantes aromatiques et médicinales ont été semées ou plantées, les premières récoltes ont eu lieu ; des savons, des baumes, des pommades... sont déjà commercialisés.

Les cueillettes pour les tisanes sont au séchoir. Le potager est bien garni. Les chèvres débroussaillent soigneusement les parties incultes. La jument et l'ânesse ne travaillent pas trop pour le moment mais profitent des prés. Les foins vont être récoltés grâce à un arrangement avec un paysan voisin.

La prochaine étape devrait être la mise en route de la brasserie. Viendront à l'automne quelques brebis bizets, une race du Massif central, puis des vaches ferrandaises, et des truies. Les légumes de plein champ devraient aussi voir leur apparition en 2021.

Les quatre fermiers sont pleins d'idées, leur projet est évolutif et semble vraiment convenir aux caractéristiques de cette ferme qui reprend vie !

SORTIE DE LA 1^{RE} NEWSLETTER NOUVELLE-AQUITAINE

Depuis la création de la Fédération Nouvelle-Aquitaine fin 2018, les associations territoriales du Limousin, d'Aquitaine et de Poitou-Charentes portent de plus en plus de projets en commun.

Dans ce cadre et avec l'objectif de vous faire partager la richesse de ce qui s'y construit, la Fédération Nouvelle Aquitaine souhaite s'adresser à ses membres, partenaires et sympathisants **via une lettre d'information par mail**.

En tant qu'adhérent à Terre de Liens Limousin et à ce titre membre de Nouvelle-Aquitaine, **vous recevrez une lettre d'info par mail, 3 fois par an**.

Vous y trouverez des **informations à l'échelle Nouvelle-Aquitaine**, des **focus** mis sur des projets **des trois anciennes régions** et un **agenda** pour ne manquer aucune date.

La première parution est prévue pour l'été !

DÉCONFINEMENT

EN DIRECT DES LOCAUX DE TERRE DE LIENS

// **Interview réalisée par** Pierre Texier, bénévole de Terre de Liens Limousin

Comment s'est réorganisé votre travail pendant la période de confinement ?

Anne : Nous avons été en télétravail depuis chez nous. On a continué à agir, pris des nouvelles des fermiers mais globalement, nous avons pris ce temps pour « ralentir ». Depuis le 23 juin, les permanences ont repris les mardis, mercredis et jeudis dans les locaux. Si besoin, il y a des masques et du gel hydroalcoolique à disposition des bénévoles.

Quels ont été vos ressentis pendant ce confinement ?

Capucine : J'ai trouvé plutôt positif le fait de ralentir ainsi que l'engouement retrouvé pour les produits locaux.

Anne : On se donnait des délais plus longs. On admettait que les gens puissent ne pas répondre immédiatement.

Et dans les mois à venir ?

Capucine : Nous allons faire plus de visio-conférences et de temps en temps du télétravail ponctuellement.

Anne : Le « distanciel » permet de capter des gens plus éloignés. Mais les moments d'échanges, où l'on mange, où l'on boit un verre ensemble restent essentiels et on les conservera toujours !

L'ARTIFICIALISATION DES TERRES À LIMOGES ET EN LIMOUSIN

// Pierre Texier, membre du groupe local Limoges Métropole

Les projets de ceinture maraîchère ou d'alimentation locale ont été mis en avant lors de la campagne électorale des municipales. Cependant, ils se heurtent bien souvent à la poursuite de l'étalement urbain et à l'artificialisation des terres notamment agricoles. D'après l'observatoire du Plan Biodiversité, **l'artificialisation désigne la transformation d'un sol naturel, agricole ou forestier, par des opérations d'aménagement pouvant entraîner une imperméabilisation partielle ou totale, afin de les affecter notamment à des fonctions urbaines ou de transport (habitat, activités, commerces, infrastructures, équipements ...)**. Les politiques publiques tentent d'y remédier à travers un nouvel objectif de Zéro artificialisation nette. Cependant, **il y a manifestement un décalage entre les discours et les actions effectives des pouvoirs publics**. Lors d'une précédente réunion du groupe local de Limoges, Julien Dellier, géographe et membre de Terre de Liens citait des chiffres d'une étude de la DREAL. **En Limousin, la consommation d'espaces destinés à l'urbanisation est deux fois plus importante que pour le reste de la France (800 m²/habitant en France contre 1600m²/habitant en Limousin !)**. Pour la seule agglomération de Limoges, entre 1962 et 2010, quatre fois plus d'espaces sont consommés pour l'urbanisation par rapport aux villes françaises de même importance. Cet étalement se poursuit en périphérie de Limoges ou de Brive mais les projets d'artificialisation gagnent aussi les campagnes. Le projet de parc d'attraction Mélofolia près de Coussac-Bonneval le révèle. **À Limoges, le parc d'activités de La Grande Pièce situé en Zone Nord a généré une importante artificialisation des sols**. Les arguments en faveur de ce projet sont pourtant contestables. **Il n'y a pas eu de création d'activités nouvelles mais une délocalisation d'activités du centre vers la périphérie**. Pourtant, plus que jamais, un renforcement de notre autonomie alimentaire demeure essentiel. **Des solutions existent. Il faut agir et faire entendre notre voix notamment lors de l'élaboration des documents d'urbanisme.**

Réaménager les nombreuses friches urbaines permettrait de ne plus consommer de terres agricoles. On peut envisager un travail de repérage de ces friches, de cartographie participative et de réalisation d'un film pour sensibiliser élus et citoyens.

Pour réfléchir à la mise en place de ces actions et en imaginer de nouvelles, le groupe local de Limoges organise une nouvelle réunion au sujet de l'artificialisation le mercredi 22 juillet de 17h à 20h. Si vous souhaitez vous impliquer, vous pouvez nous rejoindre.

> Plus d'infos auprès de Pierre Texier (06 44 89 60 49) ou de Vincent Laroche (06 26 46 32 62).



Légende · La Grande Pièce à Limoges n°1, le 25 juin 2020



Légende · La Grande Pièce à Limoges n°2, le 25 juin 2020



Légende · route de Poitiers à Couzeix : entrepôt terminé depuis plusieurs années et jamais utilisé (proposé à la location) ; il est couvert avec des panneaux PV depuis sa construction



Légende · ancien magasin de mobilier (BUT) à Couzeix transféré sur une autre zone, et fermé depuis plus de 5 ans

LOI FONCIÈRE : LE TEMPS PRESSE !

// Catherine Rigondaud, référente à la Fédération Nationale de TDL

Pour mieux partager et protéger la terre, 10 organisations dont Terre de Liens demandent ensemble une **loi foncière en 2021**.



Légende · Les 10 organisations qui demandent une loi foncière en 2021

Chaque jour, en France, plus de 100 hectares sont artificialisés, avec des conséquences catastrophiques sur la biodiversité et le climat ; chaque mois 500 agriculteurs arrêtent leur métier sans être remplacés, concentrant les terres entre les mains de quelques fermes industrielles, dévitalisant les campagnes et mettant à mal la possibilité de réaliser la souveraineté et la relocalisation alimentaire que la société appelle de ses vœux après la crise sanitaire.

Alors que le Ministre de l'agriculture annonçait récemment annuler le projet d'une loi foncière promis par Emmanuel Macron, les mesures votées par la Convention Citoyenne pour le Climat doivent amener à rouvrir sans délai ce dossier pour répondre aux urgences sociales et environnementales.

LA CRISE DE LA COVID-19 RENFORCE LA NÉCESSITÉ D'UNE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

// Marie-Christine Girault, membre du groupe local Nord Creuse

Pour lire l'article complet, rendez-vous sur <https://terredeliens.org/-actualites-html> (rubrique Limousin)

« Je ne suis pas un paysan de l'ère industrielle qui camoufle au nom du progrès son sentiment d'être écrasé par l'avalanche économique et technique, je suis un citoyen, dégagé de sa glèbe d'asphalte pour retourner à la terre »
Bernard Charbonneau – Notre table rase – 1974.

On n'a jamais tant parlé de souveraineté alimentaire que depuis la crise de la covid-19. Dans son discours du 12 mai 2020 le président de la République déclare que « *déléguer notre alimentation à d'autres est une folie* ».

Les articles sur ce thème ont fleuri et je me suis réjouie en me disant que la conférence de Freddy Le Saux sur ce thème¹ devrait attirer du monde à Guéret lorsque les conditions sanitaires permettront de la reprogrammer.

La période du confinement a mis en lumière ce que nous savions déjà : **l'agriculteur est un acteur majeur de notre société. On peut se passer de tout, mais pas de manger.** Les producteurs paysans se sont remarquablement bien organisés pour effectuer de la vente directe et avoir une visibilité médiatique.

L'agriculture paysanne a démontré sa résilience, fondement d'un système agricole durable. La Covid-19 se superpose aux autres menaces qui demeurent très préoccupantes à brève échéance. La partie est loin d'être gagnée.

La novlangue est plus présente que jamais. La souveraineté alimentaire de notre Président n'implique pas de changement de modèle agricole. Il ne s'agit pas de celle développée par Via Campesina.

Le modèle agricole conventionnel basé sur la chimie, le pétrole et la sophistication technique dépend d'autres industries, d'autres pays et ne peut prétendre à une quelconque souveraineté. C'est une voie sans issue.

Mais, le modèle paysan se heurte à l'imaginaire progressiste. L'image du paysan n'est revendiquée que par 20% d'agriculteurs. Toutefois, bien peu d'exploitants agricoles croient encore au progrès. Le malaise est profond. Le modèle agricole dominant ne fait plus rêver.

Le modèle d'agriculture paysanne ne pourra se développer qu'avec les 80% d'agriculteurs conventionnels. Les incitations du gouvernement ne seront que marginales. La classe politique ne connaît que le modèle productiviste et elle est soumise à de puissants lobbies. Il faut donc restaurer une image positive et imaginer des passerelles permettant de basculer vers une agriculture bio et paysanne.



LA SOUVERAINÉTÉ ALIMENTAIRE AU XXIÈME SIÈCLE ?
Les générations actuelles en France n'ont pas connu de disette. Produire suffisamment de nourriture pour tous ne semble plus être un problème. Malgré cette surproduction, il y a aussi ceux qui n'y ont pas accès, victimes d'une injuste répartition des richesses.
Notre modèle alimentaire est-il aussi solide que cela ?
La révolution verte a transformé l'agriculture de « productrice d'énergie » à celle de « consommatrice d'énergie ». Cette agriculture, d'une grande efficacité apparente, est grandement dépendante des énergies fossiles et des systèmes industriels et commerciaux qui y sont liés.
Nous avons franchi le pic pétrolier. Nous ressentons, un peu plus chaque année, le changement climatique. Oui, il est plus que temps de se préoccuper des vulnérabilités de notre modèle agricole et de notre rapport à l'alimentation.

Légende · Affiche de la conférence
« Souveraineté alimentaire au XXI^e s. ? »

¹ Plus d'infos sur la conférence « Souveraineté alimentaire » dans le Lo ligam #12. Cette conférence sera proposée en visio le 7 octobre de 18h à 20h. D'autres dates (en présentiel) seront programmées à la rentrée.

CDPENAF, RETOUR SUR UNE ANNÉE DE PARTICIPATION

*Désigné par le Conseil d'Administration de Terre de Liens Limousin au mois de mai 2019 pour représenter l'association à la Commission Départementale des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF) du 87, Philippe Maréchal nous livre son premier bilan après une année de participation à ces réunions CDPENAF.*¹

Notre présence, au nom de Terre de Liens Limousin, dans cette commission est une **reconnaissance importante du rôle que nous jouons pour l'agriculture et la préservation des sols en général.**

Terre de Liens Limousin a été choisi par le Préfet de la Haute-Vienne au titre des Organismes Nationaux à Vocation Agricole et Rurale (ONVAR)².

Comment ça fonctionne ?

La CDPENAF émet des avis lors de ses réunions mensuelles sur des demandes diverses émanant de particuliers (agriculteurs généralement) d'entreprises, de collectivités.

Je regrouperai ces **demandes en trois catégories :**

1. les demandes d'autorisation d'urbanisme qui concernent principalement la **construction de bâtiments agricoles.**
2. les demandes concernant des projets de **construction de panneaux photovoltaïques** et ceux concernant des **éoliennes.**
3. les demandes de **création** ou de **modification de Plans Locaux d'Urbanisme communaux ou intercommunaux (PLUI).**

Les projets de la **première catégorie** font en général l'unanimité en leur faveur, les porteurs de projet prenant très souvent le soin de prévoir leur future installation (stabulation, hangar ou bâtiment d'entreposage de matériel, de stockage de foin etc.) à proximité de bâtiments déjà existants. Il est à noter que dans au moins la moitié des cas le document prévoit de couvrir les futurs bâtiments de panneaux photovoltaïques.

Les **projets photovoltaïques ou éoliens** suscitent davantage de débats. Les impacts à prendre en considération sont nombreux : la faune, la flore, le paysage et la surface d'occupation des sols.

Terre de Liens (et d'autres membres) se sont déjà opposés plusieurs fois à des projets de construction de panneaux photovoltaïques sur des terres agricoles. Etant minoritaires au sein de la commission à porter ces convictions, ces projets reçoivent très souvent un accueil favorable. *Pour l'anecdote, un des arguments avancés par l'opérateur en charge du dossier est qu'il n'y a aucune incompatibilité avec l'activité agricole car les panneaux devront être construits à une hauteur de deux mètres au-dessus du sol, permettant ainsi le libre exercice de pâture par des brebis par exemple... !*

Dans le **3^e cas, l'examen des PLU et PLUI** relève d'un exercice difficile et compliqué en l'absence de connaissances précises du terrain.

Les PLU sont préparés par les communes qui s'en remettent pour le côté technique à des cabinets d'étude dont les convictions et les compétences peuvent faire pencher dans un sens ou un autre. *Un bel exemple est celui de la commune d'Isle qui bien qu'établie dans la proche banlieue de Limoges a présenté un projet de diminution des zones à bâtir et d'augmentation des zones vertes.*

Force est de constater, probablement sous la pression de l'Administration, que les municipalités tendent au regroupement de l'habitat nouveau, avec concentration sur l'habitat déjà existant dans les centre-bourgs en particulier. Ainsi la densité de logements augmente : elle vise à approcher les 10 lots/hectare, ce qui n'est pas pour autant une densité bien importante car dans certaines zones péri-urbaines de France, la densité approche les 30 lots/ hectare.

Appel aux membres Terre de Liens !

A propos des PLU, les représentants de Terre de Liens seraient heureux de pouvoir s'appuyer sur des informations provenant d'adhérents résidents de la commune concernée. Prochainement la CDPENAF doit étudier le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Limoges Métropole.

> Manifestez-vous : limousin@tererdeliens.org

Si **on note** bien lors des réunions de la commission **une volonté générale de préserver les sols et de s'opposer à leur artificialisation, il convient néanmoins de s'interroger sur certains positionnements :** ceux qui, malheureusement, font évoluer des **terres agricoles et forestières vers la constructibilité**, pour le bénéfice probablement de quelques propriétaires mais **au détriment de l'agriculture et de son évolution pour l'avenir.**

¹ Plus d'infos sur les CDPENAF dans le Lotigam #11

² Quelques inquiétudes pèsent sur la pérennité de notre présence : un amendement au projet de loi intitulé « Accélération et simplification de l'action publique » dernièrement proposé par le Sénat prévoit de réserver au moins 50 % des sièges de la commission aux représentants des collectivités territoriales, ce qui est loin d'être le cas actuellement. Retrouvez sur notre site terredeliens.org/limousin.html nos actions menées pour alerter de la situation (lettres aux députés du Limousin, Communiqué de presse commun avec la Confédération Paysanne, Limousin Nature Environnement etc).

ÉTÉ 2020

- **Lundi 20 juillet** : Réunion du groupe local de Corrèze à Brive de 17h à 20h
- **Mercredi 22 juillet** : Réunion du groupe local Limoges Métropole spéciale « artificialisation des terres » de 17h à 20h
- **Mercredi 22 juillet (ou jeudi 20 août ou jeudi 17 septembre ou mardi 29 septembre)** : réunion en visio sur la posture de Terre de Liens face aux projets d'énergies renouvelables. Pour plus d'infos, contacter Delphine Fevre de la Foncière à d.fevre@terredeliens.org
- **Vendredi 31 juillet** : réunion du CA de Terre de Liens Limousin en visio de 10h à 12h30
- **Mercredi 26 août** : réunion des bénévoles Terre de Liens du groupe local de Creuse de 17h à 20h à Bonnat
- **Samedi 5 septembre (date à confirmer)** : Formation PLU, PLUI & Co, tout savoir sur les documents d'urbanisme à Vitrac sur Montane (19), 10h à 18h avec Elise Henrot de Geoscope

- **Vendredi 11 septembre** : réunion du CA de Terre de Liens Limousin en Corrèze de 10h à 17h. Ouvert à tous les adhérents. Pour plus d'information contacter les salariées
- **Dimanche 20 septembre** : stand Terre de Liens à la foire Colchique de Guéret 10h-19h
- **Mercredi 23 septembre** : [session de formations en visio] Présentation de l'accès au foncier vu par Terre de Liens, ouvert à tous les adhérents, de 17 à 20h. Pour plus d'info contacter les salariées : limousin@terredeliens.org
- **Mercredi 7 octobre** : [session de formations en visio] conférence "Souveraineté alimentaire au XXI^e s. ?" ouvert à tous les adhérents, de 18h à 20h. Pour plus d'info contacter les salariées : limousin@terredeliens.org

Toutes les dates de réunion des commissions de travail (ex : groupe fermes, groupe accueil, formations etc) sont indiquées dans la rubrique agenda du site web.

Vacances des salariées :

- du 27 juillet au 10 août pour Anne
- du 3 août au 24 août pour Capucine

ZOOM SUR

LES JOURNÉES NATIONALES DES BÉNÉVOLES

Ça se déroulera les **2 et 3 octobre dans le Gard** (covoiturage depuis le Limousin).

Que vous soyez bénévole nouvel arrivant à Terre de Liens Limousin ou là depuis les débuts, vous êtes bienvenus. **Soyons nombreux du Limousin à y aller !**

C'est une **occasion en or de mieux connaître le mouvement, de rencontrer d'autres bénévoles de partout en France, de prendre du recul et de repartir avec des nouveaux outils mais surtout vous repartirez gonflé d'énergie** avec encore plus l'envie de continuer à agir au sein de Terre de Liens !

➤ **INSCRIPTION AVANT LE 7 AOÛT**

➤ CONTACT

Terre de Liens Limousin

12 rue Frédéric Mistral 87100 Limoges
limousin@terredeliens.org · 09 70 20 31 13

Capucine · 06 37 91 50 81 Anne · 07 85 56 41 42

AU PROGRAMME

Des ateliers d'échange de pratiques autour de 4 grands thèmes :

- Les **outils participatifs** au service de l'animation de territoire (veille foncière citoyenne, les outils de stands, jeux de rôles, conférence gesticulée) ;
- Les **bénévoles et les collectivités** (les plans alimentaires de territoire, le convertisseur PARCEL, les tablées citoyennes sur la PAC) ;
- **La ferme, le-a fermier-e, les bénévoles** : rôle sur le territoire (théâtre forum sur la transmission, l'accueil et l'animation autour des fermes, le rôle des référents ferme) ;
- Le **groupe local**, de multiples moyens d'agir (la photo à TdL, l'animation d'une collecte locale, se fédérer autour d'une lutte foncière).

Mais aussi : un temps de prise de hauteur sur la Terre Bien Commun, un pas de côté autour du thème « L'accès à une alimentation de qualité pour tous, un enjeu pour Terre de Liens ? », un temps de réflexion et de construction collective pour sortir de nos zones de confort et aller toucher de nouveaux publics dans nos territoires et des surprises culinaires et festives !